

GARANTIE LIMITÉE

Séries M, Série A et STIL pour l’Union européenne et le Royaume-Uni. Bullfrog International, LC (« Bullfrog » ou « nous ») étend la couverture suivante, dans le cadre de la présente Garantie limitée, uniquement à l’acheteur final d’origine (le « Propriétaire » ou « vous ») de tout spa Série M, Série A ou STIL fabriqué à partir du 1er janvier 2025 et installé pour un usage résidentiel dans l’Union européenne et au Royaume-Uni.

GARANTIE DE 10 ANS

ENDURAFRAME™

Bullfrog garantit l’EnduraFrame (cadre de spa moulé par injection) contre la dégradation pendant dix ans à compter de la date d’achat initiale du spa.

STRUCTURE DE LA COQUE

Bullfrog garantit l’étanchéité de la coque du spa Bullfrog pendant dix ans à compter de la date d’achat initiale du spa.

GARANTIE DE 7 ANS

SURFACE DE LA COQUE

Bullfrog garantit que la finition de la surface du spa Bullfrog ne se fissurera pas, ne se fendillera pas, ne se plissera pas, ne se boursoufflera pas, ne se décollera pas et ne se délamina pas pendant sept ans à compter de la date d’achat initiale du spa.

GARANTIE DE 5 ANS

ÉQUIPEMENT

Cette garantie couvre spécifiquement la ou les pompes, le réchauffeur, le système de commande, les Snap Caps™, le FilterCap™, les autres équipements mécaniques Bullfrog (à l’exclusion de tout équipement mentionné dans d’autres sections) et les fuites de tout composant ou raccord de plomberie situé sous la coque du spa. Les équipements électriques et mécaniques, ainsi que leurs tuyauteries et raccords associés, sont garantis contre tout défaut de matériaux et de fabrication pendant cinq ans à compter de la date d’achat.

Les composants défectueux qui sont faciles à retirer du spa et qui peuvent être remplacés facilement par le client, ne nécessitent pas d’outils ni de connaissances spécialisées et ne présentent pas de risques pour la sécurité personnelle, tous appelés composants faciles à retirer, seront réparés ou remplacés gratuitement par votre revendeur agréé Bullfrog Spas. Cette garantie exclut les systèmes audio, les systèmes d’entretien de l’eau et les systèmes d’éclairage intérieur et extérieur du spa.

CABINET ET BASE DU SPA

Cette garantie couvre spécifiquement les coins du cabinet, la porte et les panneaux latéraux, ainsi que la base moulée du spa. Les sections du cabinet (coins, portes, panneaux latéraux) sont garanties contre la dégradation et les fissures pendant cinq ans à compter de la date d’achat.

EnduraBase™ est garanti contre la dégradation et les fissures pendant cinq ans à compter de la date d’achat.

Les articles défectueux seront réparés conformément aux conditions de cette garantie.

SYSTÈME DE THÉRAPIE JETPAK®

Cette garantie couvre spécifiquement les jets, les fuites éventuelles des raccords de jets JetPak et le système de collecteur JetPak. Le système de collecteur JetPak est garanti cinq ans à compter de la date d’achat. La disponibilité des couleurs des JetPak de remplacement et des JetPak de rechange peut varier et dépendra de la demande du marché et de la disponibilité des couleurs chez Bullfrog.

GARANTIE DE 2 ANS

SYSTÈMES D’ÉCLAIRAGE

Bullfrog garantit les systèmes d’éclairage intérieur et extérieur du spa contre tout défaut de matériaux et de fabrication pendant deux ans à compter de la date d’achat initiale du spa. Les composants d’éclairage faciles à démonter, tels que les appliques extérieures, seront réparés ou remplacés gratuitement chez votre revendeur agréé Bullfrog Spa.

SYSTÈMES AUDIO

Bullfrog garantit les systèmes audio contre tout défaut de matériaux et de fabrication pendant deux ans à compter de la date d’achat initiale du spa.

SYSTÈMES D’ENTRETIEN DE L’EAU

Bullfrog garantit les systèmes d’entretien de l’eau contre tout défaut de matériaux et de fabrication pendant deux ans à compter de la date d’achat initiale du spa.

GARANTIE DE 1 AN

COUVERTURE DE SPA PATIO PERFORMANCE™

Bullfrog garantit la couverture de spa Patio Performance contre tout défaut de matériaux ou de fabrication, sauf s’il s’agit d’une décoloration ou d’une usure normale, pendant un an à compter de la date d’achat initiale du spa.

AUTRES GARANTIES

Bullfrog garantit les oreillers, les faces de jets métalliques et les filtres du spa Bullfrog contre les défauts de matériaux et de fabrication au moment de la livraison.

PERFORMANCE ET CONDITIONS DE LA GARANTIE

Bullfrog ou son agent agréé (c.-à-d. le personnel de Bullfrog, ses revendeurs ou ses sociétés de service tierces agréées) réparera ou remplacera tout composant défectueux ou défectueux du spa Bullfrog couvert par la présente Garantie limitée et acheté auprès d’un revendeur ou d’un magasin agréé Bullfrog Spas. Ce faisant, Bullfrog se réserve le droit, à sa discrétion, de réparer ou de remplacer le spa ou le composant défectueux. Le propriétaire est tenu de maintenir un accès libre au compartiment à équipements du spa et est responsable de tous les frais non standard liés à l’accès à l’équipement du spa. Si Bullfrog ou son agent agréé estime que la réparation du défaut est impossible, Bullfrog ou son agent agréé peut fournir un spa ou un composant de remplacement d’une valeur égale à celle du spa ou du composant défectueux. Dans les cas où un spa de remplacement est autorisé, Bullfrog s’efforcera de le remplacer par un autre de valeur marchande équivalente. Si Bullfrog vous l’autorise, vous pourrez également choisir un spa plus cher en payant la différence entre la valeur marchande de votre spa d’origine au moment de l’achat et le prix actuel du nouveau spa de remplacement.

Le propriétaire sera responsable de tous les frais non standard liés au retrait et au remplacement du spa, notamment pour les spas situés dans une chambre forte, sur un balcon ou une terrasse nécessitant une grue, ou pour la réparation ou le remplacement de la terrasse. Six mois après la date d’achat initiale du spa, le propriétaire sera responsable de tous les frais de retrait et de remplacement du produit défectueux, des frais de kilométrage facturés par le concessionnaire, des frais d’expédition du produit de remplacement et de livraison. En cas de défaillance de la structure ou du cadre trois ans après la date d’achat initiale du spa, le spa défectueux doit être envoyé à votre revendeur agréé Bullfrog Spa pour réparation, aux frais du propriétaire. Dans certains cas, le revendeur ou Bullfrog peuvent facturer au propriétaire des frais de service raisonnables.

Bullfrog se réserve le droit d’utiliser des composants de remplacement neufs ou reconditionnés. Toute réparation ou tout remplacement de composant ou de spa ne bénéficie pas de la garantie neuve ou prolongée, mais est couvert uniquement par la durée restante de la garantie du produit d’origine.

Pour bénéficier de la garantie, contactez votre revendeur agréé Bullfrog Spas et soumettez une preuve d’achat. L’exigence de preuve d’achat peut être levée si les dossiers de Bullfrog ou du revendeur confirment la date d’achat initiale du spa et que vous êtes bien l’acheteur initial. Tout spa ou composant défectueux envoyé directement au revendeur pour réparation sous garantie doit être préautorisé par le revendeur ou Bullfrog et doit être transporté en port payé. Les frais de retour seront pris en charge par Bullfrog pour tous les composants et spas sous garantie, à l’exception de tout spa retourné plus de trois ans après sa date d’achat. Si le spa est retourné au revendeur pour réparation, tous les frais de démontage et de réinstallation du spa chez le propriétaire seront à la charge de ce dernier. Dans la mesure permise par la loi applicable, la réparation ou le remplacement, tel que décrit ci-dessus, constitue la seule responsabilité de Bullfrog et votre seul et unique recours en cas de violation de la présente Garantie limitée.

EXCLUSIONS

- La présente garantie limitée du spa Bullfrog est nulle dans les cas suivants :
- Le spa a subi une modification, une négligence, une mauvaise utilisation ou un abus, ou des modifications causant des dommages.
- Les dommages sont causés par des travaux de réparation ou d’entretien tentés ou effectués par une personne autre qu’un agent agréé de Bullfrog.
- Le spa a été utilisé dans un lieu non résidentiel ou commercial (y compris lorsqu’il est utilisé par plusieurs résidents d’un complexe d’appartements ou de maisons de ville) ou d’une manière pour laquelle il n’a pas été conçu.
- Les dommages sont causés par un cas de force majeure (incendie, tremblement de terre, catastrophe naturelle ou toute autre cause externe), par un animal ou par toute action ou omission imputable à vous.
- Les dommages sont causés par l’ajout ou l’utilisation de tout composant mécanique ou électrique non approuvé, ou de toute substance chimique.
- Les dommages sont causés par l’expédition, le déplacement, une mauvaise manipulation, une installation ou un branchement électrique incorrect par une personne autre qu’un agent agréé de Bullfrog.
- Les dommages à la coque du spa sont causés par une accumulation excessive de chaleur due à une mauvaise couverture du spa lorsqu’il est vide ou exposé à la lumière directe du soleil ou à d’autres conditions météorologiques.
- Les dommages sont causés par l’utilisation du spa en dehors de la plage de température de l’eau comprise entre 4 °C et 43 °C.
- Les dommages sont causés par un entretien inadéquat de la composition chimique de l’eau du spa ou par la présence de produits chimiques non dissous à la surface du spa.
- Les dommages sont causés par une installation, un entretien et une utilisation non conformes aux recommandations contenues dans le manuel d’utilisation Bullfrog, le guide de pré-livraison ou toute autre instruction, avis ou bulletin imprimé de Bullfrog.

Toute personne ou entreprise peut effectuer l’entretien ou les réparations nécessaires sur un spa Bullfrog.

Tout dommage causé par vous ou par toute autre personne autre que Bullfrog ou ses agents agréés n’est pas couvert et peut annuler la présente garantie limitée.

LIMITATIONS

DANS LA MESURE MAXIMALE PERMISE PAR LA LOI APPLICABLE, CETTE GARANTIE LIMITÉE DÉCLARE LA SEULE RESPONSABILITÉ ET OBLIGATION DE BULLFROG EN CAS DE PROBLÈME OU DE DYSFONCTIONNEMENT DU SPA, AINSI QUE DE TOUTE VIOLATION DE GARANTIE. CETTE GARANTIE LIMITÉE REMPLACE TOUTES LES AUTRES GARANTIES, CONDITIONS ET AUTRES DISPOSITIONS NON PRÉVUES DANS CETTE GARANTIE LIMITÉE, QUI SONT EXPRESSÉMENT EXCLUES. DANS LA MESURE MAXIMALE PERMISE PAR LA LOI APPLICABLE, TOUTE GARANTIE IMPLICITE (TELLES QUE LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D’ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER) EST LIMITÉE À LA DURÉE LÉGALE OU À LA DURÉE DE LA GARANTIE APPLICABLE INDIQUÉE CI-DESSUS, SELON LA PLUS COURTE DES DEUX. AUCUN AGENT, CONCESSIONNAIRE, DISTRIBUTEUR, SOCIÉTÉ DE SERVICES OU AUTRE PARTIE N’EST AUTORISÉ À CHANGER, MODIFIER OU PROLONGER LES CONDITIONS DE CETTE GARANTIE LIMITÉE DE QUELQUE MANIÈRE QUE CE SOIT. CETTE GARANTIE LIMITÉE PREND FIN AU TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ DU SPA.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

AUCUNE DISPOSITION DE LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE N’EXCLUT LA RESPONSABILITÉ DE BULLFROG EN CAS DE DÉCÈS OU DE BLESSURES CORPORELLES CAUSÉES PAR LA NÉGLIGENCE, LA FRAUDE OU UNE DÉCLARATION FRAUDULEUSE DE BULLFROG, AINSI QUE TOUTE AUTRE RESPONSABILITÉ NE POUVANT ÊTRE EXCLUE PAR LA LOI. SAUF DISPOSITION PRÉVUE DANS LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE OU EXIGÉE PAR LA LOI APPLICABLE, BULLFROG ET SES AGENTS AUTORISÉS NE SERONT PAS RESPONSABLES DE : (A) TOUT DOMMAGE CORPOREL, DÉCÈS OU DOMMAGE MATÉRIEL ; OU (B) TOUTES PERTES OU FRAIS INDIRECTS, ACCESSOIRES, CONSÉCUTIFS, SPÉCIAUX OU PUNITIFS, DÉCOULANT DES SPAS, DES PRODUITS OU SERVICES DE BULLFROG OU DE SES AGENTS, OU DE TOUT DÉFAUT COUVERT PAR LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE, Y COMPRIS, SANS S’Y LIMITER, LA PERTE D’UTILISATION DU SPA ET LES FRAIS DE RETRAIT DES PRODUITS DÉFECTUEUX, MÊME SI BULLFROG A ÉTÉ AVISÉ DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. SAUF SI LA LOI L’EXIGE, LA RESPONSABILITÉ TOTALE DE BULLFROG ET DE SES AGENTS AUTORISÉS ENVERS VOUS OU DES TIERS, DÉCOULANT DE LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE OU EN RELATION AVEC CELLE-CI, QU’ELLE SOIT CONTRACTUELLE, DÉLICTEUELLE (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE), EN CAS DE VIOLATION D’UNE OBLIGATION LÉGALE OU AUTRE, NE DOIT PAS DÉPASSER LE MONTANT INITIAL PAYÉ PAR VOUS POUR LE PRODUIT DÉFECTUEUX. LA COUVERTURE DE LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE COMMENCE À LA DATE D’ACHAT INITIALE ET NE S’ÉTENDRA PAS, POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT, AU-DELÀ DE LA OU DES PÉRIODES INDIQUÉES.

DROITS LÉGAUX DES CONSOMMATEURS

Les dispositions suivantes s’appliquent uniquement si vous êtes considéré comme un consommateur. La présente Garantie limitée vous confère des droits légaux spécifiques, en plus de vos droits statutaires en vertu des lois applicables en matière de protection des consommateurs. Ces droits statutaires peuvent varier selon la législation de votre pays de résidence et ne sont pas affectés par la présente garantie. Certaines juridictions n’autorisent pas les limitations ou exclusions de certaines conditions générales ou responsabilités implicites. Dans ce cas, la présente Garantie limitée n’affecte, ne limite ni n’exclut aucun de vos droits statutaires. Le retour rapide d’un formulaire d’enregistrement de garantie dûment rempli contribuera à protéger vos droits. Les exigences d’enregistrement ne s’appliquent pas aux résidents des juridictions où la loi l’interdit.

GÉNÉRALITÉS

DROITS DES TIERS

Une personne non partie à la présente Garantie limitée ne peut faire valoir aucune disposition de la présente Garantie limitée en vertu de la Loi de 1999 sur les contrats (droits des tiers).

INVALIDITÉ

Si un tribunal ou une autorité administrative compétente juge qu’une disposition de la présente Garantie limitée est invalide, illégale ou inapplicable, elle sera exclue de la garantie et le reste de la présente Garantie limitée restera inchangé et en vigueur.

CESSION

Vous ne pouvez céder, transférer, hypothéquer, grever, sous-traiter, déléguer, constituer une fiducie ou disposer de quelque autre manière que ce soit de vos droits et obligations au titre de la présente Garantie limitée.

LOI APPLICABLE ET JURIDICTION

La présente Garantie limitée, ainsi que toute obligation non contractuelle découlant de ou liée à celle-ci, est régie et interprétée conformément au droit néerlandais, sans préjudice de vos droits en vertu des lois impératives applicables. Vous et Bullfrog convenez irrévocablement que le tribunal d’Amsterdam est la seule juridiction compétente pour régler tout litige (contractuel ou non contractuel) découlant de ou lié à la présente Garantie limitée, y compris quant à son existence, sa validité ou sa résiliation, sauf si les lois impératives applicables vous accordent le droit de choisir de soumettre le litige à un tribunal autrement compétent en vertu du droit applicable.